

MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE



TRÉSORERIE et taxes



PROCHAINS PAIEMENTS ÉTALÉS DE TAXES MUNICIPALES 2025 :

- 3 novembre
- 1^{er} décembre
- 6 janvier 2026
- 3 février 2026

9^e ÉCHÉANCE : 3 NOVEMBRE

SOLDE 2024 – VENTE DE PROPRIÉTÉ POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Les propriétaires ayant encore un solde de taxes municipales 2024 à payer ont reçu une lettre d'information en août dernier.

C'est pourquoi, le **11 novembre 2025** prochain, la vente pour défaut de paiement de taxes devrait avoir lieu. Toutefois, si tous les soldes sont payés, la vente sera annulée. Surveillez nos différents médias pour savoir si la vente aura lieu ou non.

Les chèques personnels sont refusés pour régler les soldes de 2024. Informez-vous sur les différents modes de paiement acceptés.

Pour de plus amples informations concernant le budget, les finances et les taxes, visitez notre site web : <https://vsad.ca/budget-finances>.

NOUVEAU

Le compte de taxes en ligne sera disponible à la VSAD au cours des prochains mois. Surveillez nos médias sociaux et le prochain MIM pour connaître tous les détails.

ÉVITEZ LES RETARDS DE PAIEMENT : OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTORISÉ OU LE DÉPÔT DIRECT

En raison de la grève de Postes Canada, la Ville souhaite rappeler aux Augustinois et aux fournisseurs l'importance d'opter pour des modes de paiements électroniques afin d'éviter tout retard causé par des situations hors de notre contrôle.

CITOYENS ! ADHÉREZ AU PPA OU AU DPA.

Le prélèvement préautomatisé (PPA) ou le débit préautomatisé (DPA) est un moyen simple, sécuritaire et sans tracas pour assurer le paiement automatique de vos taxes municipales à la date prévue. Cette méthode vous évite les délais postaux et le risque d'intérêts pour paiement en retard.

Pour adhérer, visitez notre site web <https://vsad.ca/budget-finances> ou communiquez avec le Service de la trésorerie.

FOURNISSEURS ! RECEVEZ VOS PAIEMENTS PLUS RAPIDEMENT.

Afin de garantir la rapidité et la fiabilité des paiements, la Ville invite ses fournisseurs à nous faire parvenir un spécimen de chèque pour activer le dépôt direct. Ce mode de paiement élimine les risques de perte ou de retard du courrier et simplifie le suivi comptable.

En choisissant les paiements électroniques, vous contribuez à une gestion plus efficace et plus écologique tout en évitant les inconvénients liés à l'interruption du service postal.

ÉLECTION MUNICIPALE

TOUS LES DÉTAILS:
vsad.ca/elections2025

À VOUS DE VOTER

2 NOVEMBRE



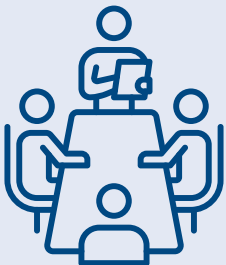
SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES



JURIDIQUE, GREFFE et avis publics



IMPORTANT



La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le 18 novembre à 18 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

En vertu du Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, les avis suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

- 16 octobre

2^e avis public de vente pour défaut de paiement de taxes
- 10 octobre

Appels d'offres
APO-2025-046 – Contrat pour la réalisation de travaux de réfection d’une conduite pluviale (émissaire Côte-Gagnon) – (SÉAO 20099098)
APO-2025-047 – Contrat de services professionnels – Nomination du vérificateur externe pour trois exercices financiers (2025 à 2027) – (SÉAO 20099659)
APO-2025-043 – Contrat pour la conception, la fourniture et la construction d’aires de jeux au parc Richard-Gosselin (Phase II) – (SÉAO 20096120)
- 1^{er} octobre

Avis de détérioration
316, rue Pothier (lot 3 057 686)
- 4 octobre

Avis public - de scrutin
Avis public - aux propriétaires d'immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise (non domiciliés)
Avis public - de révision de la liste électorale
- 29 septembre

Avis concernant le 2^e exercice financier du rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027
- 26 septembre

Appels d'offres
APO-2025-040 – Contrat pour le remplacement de cabinets de contrôle et d'équipements de feux de circulation pour l'intersection de la rue de Rotterdam et de la route 138 et celle de la rue de l'Hêtrière et de l'accès commercial du Metro Plus St-Augustin (SÉAO 20094874)
APO-2025-044 – Contrat de services professionnels multidisciplinaires pour la conception de la revitalisation d'un bâtiment au parc Riverain et les travaux d'aménagement afférents (SÉAO 20096132)
- 19 septembre

Appel d'offres
APO-2025-042 - Contrat pour l'exécution de travaux d'aménagement d'un camion de signalisation (SÉAO 20094861)



TRAVAUX PUBLICS et sécurité routière

AUTOCOLLANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Participez à la campagne de sécurité routière en apposant le collant original de la campagne sur votre bac de déchets.

Procurez-vous le collant dans l'une des infrastructures municipales suivantes :

- Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD), 230, route de Fossambault
- Centre communautaire des Campus (CCC), 4950, rue Lionel-Groulx
- Centre Delphis-Marois, 300, rue de l'Entrain
- CSR les Bocages, 4850, rue du Sourcin



QUIZ!

TOUS LES JOURS, RESTONS VIGILANTS DANS NOS DÉPLACEMENTS

1. Vous désirez tourner à gauche à l'intersection. Le feu est vert. Devant vous, l'autobus urbain (RTC) s'arrête pour faire monter une dizaine de passagers. Que devez-vous faire ?

A) Le contourner par la gauche, car c'est un véhicule lent.
B) Attendre.
C) Reculer pour tourner à l'intersection précédente.
D) Klaxonner pour que les piétons se hâtent.
2. Afin de répondre à un appel, pouvez-vous vous ranger sur l'accotement d'une autoroute ?

A) Oui, en tout temps.
B) Oui, mais seulement si l'appel est vraiment important.
C) Non.
D) Oui, mais dans la mesure où je le fais de façon sécuritaire.

Réponse : B. Attendre. Contourner par la gauche et reculer sont des manœuvres dangereuses. Faites preuve de patience !

Réponse : C. Non, sauf en cas d'urgence, personne ne peut s'immobiliser sur l'accotement ou dans une voie d'entrée ou de sortie d'une autoroute.



TRAVAUX PUBLICS et sécurité routière

CHRONIQUE HIVERNALE 2025-2026

ENSEMBLE, PRÉPARONS-NOUS À LA SAISON FROIDE !

L'hiver approche à grands pas, et avec lui, le retour des opérations de déneigement sur l'ensemble du territoire. Pour que tout se déroule efficacement et en toute sécurité, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures met à votre disposition plusieurs outils d'information et rappelle quelques bonnes pratiques à adopter.

SUIVEZ LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT EN TEMPS RÉEL

Depuis deux ans, des feux lumineux d'interdiction de stationnement ont été installés à différents endroits de la ville. Lorsqu'ils sont allumés, cela signifie que des opérations de déneigement sont en cours dans le secteur. Les feux sont éteints lorsque l'interdiction de stationnement est levée.



ASTUCE PRATIQUE

Si vous n'êtes pas en mesure de surveiller les feux lumineux, inscrivez-vous aux alertes du Portail citoyen au <https://citoyen.vsad.ca>. Vous recevrez automatiquement des notifications au début et à la fin des opérations.

Les mises à jour sont également disponibles sur le site web de la Ville à <https://vsad.ca>.

Cinq notions importantes pour un déneigement efficace

1. Respectez les interdictions de stationnement en vigueur.
2. Lorsque vous déneigez votre entrée privée, stationnez temporairement votre voiture dans la rue, du même côté que vos voisins, pour ne pas nuire au passage des véhicules de déneigement, d'urgence ou de collectes.
3. Remplacez rapidement votre véhicule dans votre entrée une fois celle-ci dégagée.
4. Ne déposez pas la neige provenant de votre terrain sur la voie publique.
5. Placez vos bacs de collecte à au moins un mètre du bord de la chaussée, dans votre entrée, et non sur la route.

STATIONNEMENTS MUNICIPAUX DISPONIBLES LORS DES OPÉRATIONS DÉNEIGEMENT

Au besoin, certains stationnements municipaux sont accessibles pendant les opérations de déneigement afin de vous aider à respecter les interdictions temporaires de stationnement :

SECTEUR LES BOCAGES

- Centre communautaire des Campus (CCC) : 4950, rue Lionel-Groulx
- Centre socio-récréatif les Bocages : 4850, rue du Sourcin

SECTEUR CENTRE

- Centre Delphis-Marais : 300, rue de l'Entrain
- Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD) : 230, route de Fossambault
- Rue des Grands-Lacs (à côté de la rue du Vitrier)

UN RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Il est strictement interdit de déposer la neige sur la rue, le trottoir ou tout terrain municipal, conformément au *Règlement n° 2014-433* sur le déneigement et le stationnement en période hivernale.

Le non-respect de cette règle peut nuire à la sécurité, ralentir les opérations de déneigement et compromettre le ramassage des matières résiduelles.

Toute infraction est passible d'une amende de 45 \$.

POUR UNE COLLABORATION EFFICACE

L'équipe des travaux publics procède au balayage automnal des rues et à l'installation des balises à neige.

Ramassez vos feuilles plutôt que de les pousser dans la rue. Nous vous rappelons que la collecte des résidus verts est en cours jusqu'au 13 novembre 2025.

Rappelez-vous aussi de bien placer vos bacs, de retirer les équipements de jeu, d'installer vos abris d'hiver et de ranger vos véhicules récréatifs selon la réglementation municipale en vigueur.

Chaque geste compte ! En respectant ces consignes simples, vous contribuez directement à la sécurité, la fluidité et la qualité des services dans votre quartier.

Merci de faire équipe avec nous pour que Saint-Augustin-de-Desmaures demeure un endroit agréable et sécuritaire, même sous la neige !



ENVIRONNEMENT et matières résiduelles

NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	1	2	3	4	5
10	11	12	13	14	8	9	10	11	12
17	18	19	20	21	15	16	17	18	19
24	25	26	27	28	22	23	24	25	26
					29	30	31		



Consultez le calendrier 2025 des collectes résiduelles, au <https://vsad.ca/matieresresiduelles> ou balayez le code QR ci-contre.

Ordures

Les ordures sont collectées toutes les deux semaines.

ROULEAU DE SACS MAUVES SUPPLÉMENTAIRE (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)

Besoin de sacs mauves ? L'Agglomération de Québec prévoit une distribution en porte à porte en mai et en novembre.

La VSAD distribue aussi ces sacs dans ces trois bâtiments :

- Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD), situé au 230, route de Fossambault.
- Centre communautaire des Campus (CCC), situé au 4950, rue Lionel-Groulx.
- Centre Delphis-Marais, situé au 300, rue de l'Entrain, pendant les travaux à la bibliothèque Alain-Grandbois.

Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines.

Résidus verts

La collecte est en cours jusqu'au 13 novembre 2025.

Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **mercredi 5 novembre**.

Rappel : La collecte des encombrants est effectuée le mercredi. La date limite pour vous inscrire demeure le lundi précédent la collecte, soit le 3 novembre, à midi.

Merci de préciser si les objets contiennent du fréon (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.).

Le camion circule dans les rues dès 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin, la veille.

Un maximum de 1 m³ de matériaux de construction, rénovation ou démolition est accepté lors de cette collecte. L'ensemble des encombrants ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m³.

SVP, empilez les encombrants de façon ordonnée et sécuritaire.

ATTENTION : Si, pour une raison ou une autre, notre fournisseur ne peut pas terminer la collecte le jour prévu, il repassera dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

Inscription en ligne : <https://citoyen.vsad.ca/faire-une-requete>, section Collecte des encombrants - **Novembre**.

Inscription par téléphone selon les heures d'ouverture : 418 878-2955.

Écocentre - 3381, rue de l'Hêtrière

Horaire d'été :
du 15 avril au 15 novembre
Lundi, mardi et mercredi : 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 18 h
Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

Horaire d'hiver :
du 16 novembre au 14 avril
Lundi et mardi : fermé
Mercredi : 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 18 h
Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

Les chargements peuvent être refusés 30 minutes avant la fermeture, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.

RESSOURCES HUMAINES et emplois

Ta carrière se trouve ici

Équipe à grandeur humaine

Environnement collaboratif

Climat bienveillant, respectueux et ouvert

Projets mobilisateurs, innovants et enrichissants



Numérise le code QR pour accéder aux offres d'emplois



Afin de bien servir les citoyens, la Ville recherche du personnel qualifié et dédié.

Postes à combler :

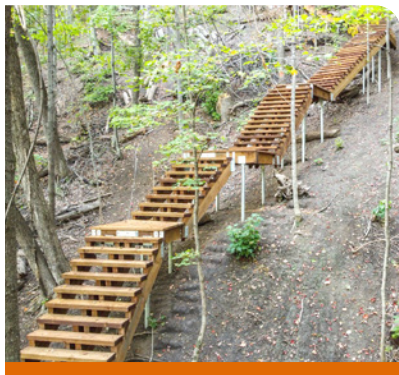
- Membre permanent au comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Préposé aux bâtiments
- Brigadier
- Préposé à l'aréna
- Journalier





BÂTIMENTS, PARCS et espaces verts

TRAVAUX ET VERDISSEMENT : ÇA BOUGE À LA VSAD !



Les chantiers se poursuivent dans plusieurs parcs du territoire augustinois afin d'offrir aux citoyens des espaces toujours plus attrayants et accessibles. Les entrepreneurs mandatés par la Ville sont à pied d'œuvre afin de finaliser avant l'hiver les travaux dans les parcs de la Falaise, Riverain et Place-Portneuf.

Au parc de la Falaise, un sentier pédestre menant à un belvédère qui offrira une vue spectaculaire sur le

fleuve Saint-Laurent prend forme. Du côté du parc Riverain, la prolongation du sentier vers le nord devrait être complétée bientôt. Enfin, au parc Place-Portneuf, la transformation de l'ancienne station de pompage en bloc sanitaire, ainsi que l'aménagement d'une salle pour les patineurs et d'un espace de rangement, se poursuivent.

Parallèlement, la Ville poursuit la plantation d'arbres sur son territoire afin d'enrichir la canopée urbaine. Cette année, plusieurs centaines d'arbres seront plantés, dont quelques-uns sur des emprises municipales en bordure de terrains de citoyens ayant fait une demande de plantation en 2024 et la majorité dans divers parcs et espaces publics.

La Ville remercie les citoyens pour leur compréhension et leur collaboration.

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Les travaux de réaménagement de la bibliothèque municipale progressent bien et la transformation de ce lieu phare de la vie culturelle à Saint-Augustin-de-Desmaures se poursuit avec soin.

Quelques ajustements liés au chantier entraînent un léger décalage au calendrier. Néanmoins, chaque étape est réalisée avec la même attention à la qualité et au confort des futurs usagers. La réouverture est désormais prévue d'ici la fin novembre.

En attendant, toute l'équipe poursuit ses activités au centre communautaire Delphis-Marais. De plus, la collection jeunesse a été rapatriée et est accessible aux petits lecteurs, puisqu'Augustin, votre bibliobus culturel profite d'un repos bien mérité pour la saison hivernale. Vous pourrez trouver une partie des services offerts au centre Delphis-Marais, situé au 300, rue de l'Entrain.



Merci à tous pour votre patience et votre enthousiasme envers ce beau projet collectif qui redonnera à la Culture un tout nouveau souffle.

Consultez notre page web au <https://vsad.ca/reamenagement-bibliotheque>.



RESPECT DES LIEUX PUBLICS ET DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

À Saint-Augustin-de-Desmaures, la collaboration de tous contribue à préserver un milieu de vie agréable et sécuritaire.

VANDALISME

Les actes de vandalisme, même mineurs, ont un impact réel sur notre communauté. Ils entraînent des coûts supplémentaires et nuisent à la qualité de nos installations. Si vous êtes témoin de bris ou de comportements suspects, signalez-les rapidement au Service de police de la Ville de Québec. Trouvez la liste des coordonnées via notre page web : <https://vsad.ca/securite>. Ensemble, protégeons nos parcs, nos équipements et nos espaces communs.



RAPPELS IMPORTANTS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

La Ville reçoit un nombre important de plaintes relatives à la bienséance des propriétaires canins. Portez une attention particulière aux éléments suivants :

- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps dans les lieux publics, sans exception, sauf dans les zones expressément désignées comme le parc canin. Conformément à la réglementation municipale, la laisse ne doit pas excéder 2 mètres (6,5 pieds). Cette règle est obligatoire et vise à assurer la sécurité de tous les citoyens ainsi que des autres animaux.
- Il est également obligatoire de ramasser les excréments de son animal et de faire preuve de civisme en tout temps. Les propriétaires qui négligent ces règles s'exposent à des constats d'infraction.

Ensemble, veillons à maintenir un milieu propre, sécuritaire et respectueux à Saint-Augustin-de-Desmaures. Pour consulter la réglementation complète et connaître les bonnes pratiques à adopter, visitez le <https://vsad.ca/reglements>.



RESTEZ CONNECTÉS À LA VSAD : L'INFO VIENT À VOUS

Recevez rapidement les nouvelles, avis et alertes citoyennes grâce au Portail citoyen. Cet outil convivial vous permet de personnaliser les notifications selon vos préférences et votre secteur géographique, afin d'être informés uniquement des sujets qui vous concernent.

INSCRIVEZ-VOUS

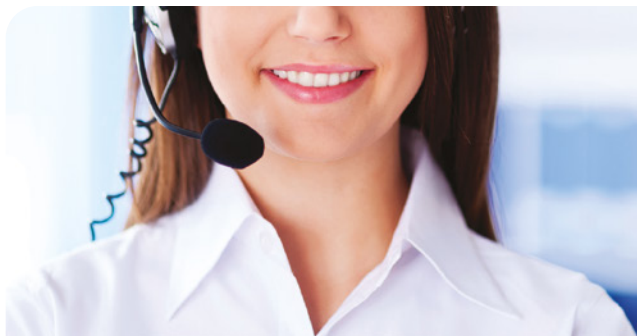
La section « **Questions fréquentes** » du Portail vous guide pas à pas pour la création de votre compte et la gestion de vos alertes.

- Inscrivez-vous dès aujourd'hui : <https://citoyen.vsad.ca/inscrivez-vous>
- Consultez la **procédure d'inscription** : <https://bit.ly/FAQPortailAbonnement>
- Accédez directement au **Portail Citoyen** : <https://citoyen.vsad.ca>





DES NOUVELLES de nos partenaires



LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ : 2 AU 8 NOVEMBRE 2025

Prévenir la criminalité sous toutes ses formes, c'est un travail d'équipe qui demande du temps, de la vigilance et surtout, la participation de toute la communauté. Bien sûr, le service de police joue un rôle central, en prévention comme en intervention, mais la sécurité d'une ville repose aussi sur l'œil attentif des entreprises, des organismes et de la population.

Signaler un comportement suspect. Dénoncer une activité illégale. S'informer sur les plus récents stratagèmes de fraude. Ces gestes simples, posés au bon moment, peuvent faire toute la différence. Ensemble, rendons notre milieu plus sûr, un geste à la fois.

Pour en savoir plus : <https://ville.quebec.qc.ca/police>.

PNEUS D'HIVER : N'ATTENDEZ PAS AU 1^{er} DÉCEMBRE



Bien que Dame nature nous ait gâtés en octobre avec ses journées chaudes et ensoleillées, nous n'y échapperons pas... D'ici quelques semaines, l'hiver sera là que vous le vouliez ou non !

Nous entrons dans cette période où la température est changeante, tout comme les conditions routières. Pour ne pas être pris au dépourvu lors de la première neige, assurez-vous de faire installer les pneus d'hiver sur votre véhicule d'ici le 1^{er} décembre.

Psitt : ce n'est pas qu'une question de sécurité, c'est une obligation !

Transport à la demande



Flexibus



Pour réserver, téléchargez l'application RTC Flexibus via Google Play ou l'App Store



DES QUESTIONS ?
Contactez le RTC
418 627-2511 option 1

LA SÉCURITÉ, UN GESTE À LA FOIS

L'ENTRETIEN DE LA CHEMINÉE : À NE PAS OUBLIER !

Vous devez faire inspecter votre cheminée une fois par année et la faire ramoner si nécessaire. L'accumulation de crésote, un résidu inflammable, est responsable de nombreux incendies. Si votre appareil de chauffage est utilisé régulièrement, il est recommandé de procéder à un autre ramonage au cours de l'hiver.



L'AVERTISSEUR DE FUMÉE SAUVE DES VIES !

D'abord, il faut savoir que la durée de vie d'un avertisseur de fumée, qu'il soit à pile ou électrique, est de 10 ans après sa date de fabrication. Celle-ci est indiquée sur le boîtier. Si la date est absente, ne prenez pas de risque et remplacez-le immédiatement. L'avertisseur de fumée doit être changé s'il a été peint ou endommagé, ou s'il présente un signe de défectuosité.

CHANGEMENT D'HEURE : VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS !

La meilleure façon de savoir si ses avertisseurs de fumée sont fonctionnels est de les tester.

- Appuyez sur le bouton prévu à cet effet.
- Si aucun signal sonore ne se fait entendre, vous devez changer les piles ou encore l'avertisseur.

Dans 90 % des incendies mortels qui se produisent dans des bâtiments résidentiels, les avertisseurs de fumée étaient non fonctionnels ou absents. En cas d'incendie, l'avertisseur de fumée est LE meilleur moyen de sauver des vies !



À l'automne 2025, le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2025, soit plus exactement le dimanche 2 novembre 2025 à 2 h du matin.



LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES

CONCOURS PHOTOS VSAD

Pour préparer le calendrier municipal 2026 et enrichir sa banque de photos, la VSAD invitait ses citoyens à partager leur plus belle photo de notre magnifique ville dans le cadre du Concours annuel de photos.

- Les citoyens et citoyennes pouvaient envoyer leur photo pour la soumettre au Concours du 2 au 30 septembre.
- Le vote du public pour déterminer les gagnants s'est déroulé via notre page Facebook du 6 au 17 octobre.
- Le calendrier est en production et sera distribué vers la fin du mois de décembre.

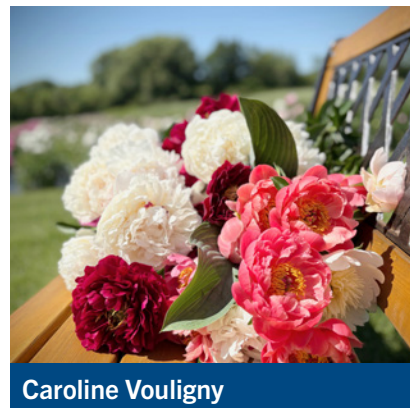
Voici les clichés gagnants et les noms des photographes.



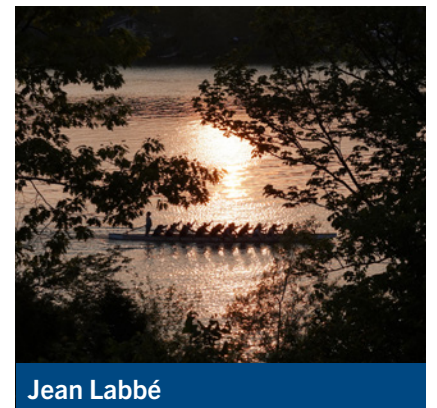
Alain Cossette



Bruno Reardon



Caroline Vouligny



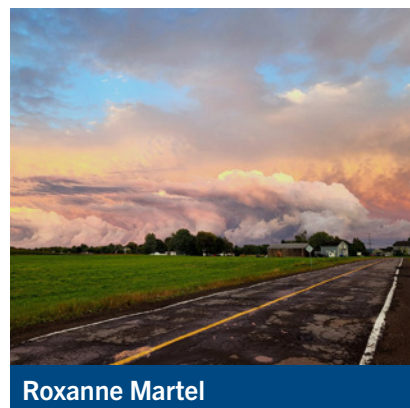
Jean Labbé



Marie-Pier Leblanc



Michel Bargone



Roxanne Martel



Sabrina Coulombe



PLAN D'ACTION 2025 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures poursuit ses efforts pour favoriser l'inclusion et l'accessibilité universelle sur son territoire. Le Plan d'action 2025 à l'égard des personnes handicapées présente plusieurs mesures concrètes visant à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens, notamment en matière de mobilité, d'accès aux services municipaux et de logement.

PROGRAMME DE LA CARTE D'ACCÈS LOISIR

Dans le cadre du Plan d'action, la Ville participe au programme de la carte d'accès loisir (CAL). Avec cette carte, en tant que personne handicapée, vous n'avez pas à payer pour l'entrée de la personne qui vous accompagne dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir.

ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

Dans le cadre du Plan d'action, la VSAD a acquis des équipements adaptés pour le loisir. Que ce soit l'un de nos trois fauteuils roulants pour entrer dans la piscine ou nos aide à patiner pour adultes ou encore le traîneau adapté qu'il est possible d'emprunter, tous ces équipements sont disponibles gratuitement pour nos citoyens.

Pour consulter le Plan d'action 2025 et en apprendre davantage sur les programmes destinés aux familles, visitez le site web de la Ville au <https://vsad.ca/familles>.



PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS
LOISIRS, CULTURE ET COURS AQUATIQUES

Hiver 2026

Programmation disponible le 20 novembre

Inscription pour les résidents:
du 2 déc. 2025 à 9 h au 4 janv. 2026

Inscription pour tous :
du 9 déc. 2025 à 9 h au 4 janv. 2026

 **VSAD.ca/programmation**
Pour information : 418 878-5473

Nouveautés

- ★ Sauvetage sportif
- ★ Parcours gonflable aquatique
- ★ Acti-Méno
- ★ Combo conditionnement & stretching
- ★ Yin Yoga
- ★ Cours de confection d'Amigurumis et de crochet

Préparez-vous aux inscriptions
de la programmation hivernale 2026 !

Les inscriptions à la programmation hivernale 2026 débiteront le mardi 2 décembre à 9 h sur Sport-Plus. Pour éviter les imprévus, prenez rendez-vous avec notre équipe du 24 au 28 novembre afin de mettre à jour votre dossier avant cette date. Rappelez-vous que le matin de l'inscription n'est pas le moment idéal pour mettre à jour votre dossier. Communiquez avec nous dès maintenant au 418 878-5473, poste 5800.

La Grande semaine des tout-petits

Plusieurs activités destinées aux jeunes enfants et à leurs familles sont prévues du 17 au 23 novembre pour souligner la Grande semaine des tout-petits. Heure du conte, atelier créatif, bains libres familiaux, activités libres sur glace et en gymnase pour les familles, parcours de psychomotricité en accès libre et plus encore! Consultez le VSAD.ca et notre page Facebook Les Augustinois actifs pour connaître les détails et horaires de toutes les activités.




**À NE PAS
MANQUER**
EN NOVEMBRE

Delphis-Marais
Centre communautaire des Campus
Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures
Maison Thibault-Soulard
Maison Omer-Juneau
En Virtuel

Premier arrivé, premier servi,
sauf si picto.



1	Atelier en continu : Initiation au cirque	
4	Midi-conférence Saison de la grippe –quoi manger?	
4	Club de tricot	
11	Lire et découvrir	
11	Club de tricot	
12	Atelier pour adultes : Impression sur plaque de gel	
12	Conférence : Préarrangement de sépulture et de services funéraires	
14	Chanter pour chanter avec Benoit Moissan	
17	Heure du conte	
18	Club de tricot	
21	Pédago : création de personnages	
22	Atelier (3 à 5 ans) : Maisonnette illuminée	
25	Midi-conférence : Les troubles neurocognitifs	
25	Club de tricot	
27	Apéro au grenier avec Pierre-Yves Lord	

À VOS AGENDAS





SUIVEZ-NOUS !



LES AUGUSTINOIS ACTIFS
@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca